

**Délibération n°2304-25**

**L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 19h15**  
**Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)**  
**étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses**  
**séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard**  
**BRANDA, Maire**

**Conseillers en exercice : 14**  
**Présents : 10+3 proc**  
**Votants : 13**

**Etalent présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI**  
**MARTINO – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Philippe ALLEGRINI –**  
**Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI**

**Absents excusés : Jean-Marc BLANIC – Sandrine BARRALIS – Fabrice**  
**FONTAINE**

**Absente : Karine FAGES**

**Secrétaire : Christian DI MARTINO**

**Objet : Motion pour le lycée Gosciny**  
**De Drap**

Le lycée René Gosciny constitue un atout important pour la population des vallées des Paillons et de l'est de Nice. L'établissement mérite d'être préservé et développé en fonction des besoins en scolarisation des lycéens de notre territoire.

Cependant, les élus de Cantaron constatent, une fois encore, un manque considérable en matière de moyens alloués à l'établissement pour travailler dignement.

Démunis et consternés par cette situation qui se répète d'une année sur l'autre, les membres du Conseil d'Administration du lycée réuni les 2 et 9 février ont adopté une motion présentée par les enseignants élus dénonçant la baisse de la DGH pour la rentrée prochaine. Le Conseil d'Administration a également voté contre la proposition de répartition de l'enveloppe d'heures bien trop faible pour permettre le bon fonctionnement de la structure pédagogique.

Car, avec des effectifs en hausse en pré-bac pour la rentrée prochaine (822 attendus contre 798 accueillis cette année, soit 24 élèves en plus), la dotation globale horaire allouée par le rectorat est contre toute logique en diminution.

Moins 18 heures à la rentrée prochaine, alors même que l'indispensable ouverture d'une division supplémentaire (une 5ème 1ère générale) nécessitera au minimum 36 heures ! En 2 ans, l'établissement a perdu 50 heures et se voit cette année contraint de supprimer un poste en mathématiques.

La réduction des moyens se traduira forcément par une dégradation des conditions d'apprentissage. Plus d'élèves par classe sans possibilité de travailler en effectifs réduits. Moins d'accompagnement personnel. Pas assez d'heures pour doubler les heures d'éducation civique en seconde et plus assez d'heures pour réduire les effectifs lorsque les salles ne sont pas équipées pour accueillir des classes chargées. En mathématique, les élèves de seconde n'auront plus d'AP et certains groupes de spécialité en 1ère se feront à 35 élèves.

Qui peut encore croire à une quelconque priorité gouvernementale pour l'Education ? Le décalage est énorme entre la réalité de la politique mise en œuvre et les ambitions affichées par la communication du Ministère de l'Education Nationale. Nous déplorons ce triste constat.

Compte tenu du développement des communes des Paillons et de l'augmentation de la population qui en résulte, il devient urgent de prévoir un agrandissement de l'établissement qui depuis la transformation du BTS en DNMADE accueille ses étudiants en post-bac dans des salles provisoires constituées de containers préfabriqués. Ainsi, les élus de la commune de Cantaron renouvellent leur demande au Conseil Régional, l'autorité compétente, pour que soit étudié, dans les plus brefs délais, un projet d'agrandissement permettant d'accueillir dans des conditions dignes et efficaces les élèves et l'équipe pédagogique. Le terrain sur lequel est implanté le lycée le permet largement.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

**- APPROUVE** la présente motion en soutien de celle adoptée par le CA du lycée dénonçant une situation qui contribue à dégrader les conditions d'enseignement.

**- APPROUVE** son soutien aux actions que les parents d'élèves et les enseignants seraient amenés à conduire pour obtenir les moyens nécessaires pour la réussite des élèves.

Signé par : Gérard BRANDA

Date : 13/04/2023

Qualité : Maire

- **DEMANDE** au rectorat de revoir à la hausse la dotation globale horaire pour la re  
besoins de fonctionnement d'une structure pédagogique adaptée aux effectifs.  
- **DEMANDE** à la Région que soit étudié, dans les plus brefs délais, un projet  
l'augmentation de la population des communes des Paillons et permettant d'amé  
des élèves en pré-bac et d'accueillir les étudiants en post-bac dans de véritables s

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 006-210600318-20230406-230425-DE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le secrétaire,



Christian DI MARTINO

Le Maire,

Gérard BRANDA